



Les Cahiers d'Outre-Mer

Revue de géographie de Bordeaux

220 | Octobre-Décembre 2002
Filières de produits tropicaux

Filière coton, émergence des organisations de producteurs et transformations territoriales au Mali et au Burkina Faso

Alain Bonnassieux



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/com/961>

DOI : 10.4000/com.961

ISSN : 1961-8603

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2002

Pagination : 421-434

ISSN : 0373-5834

Référence électronique

Alain Bonnassieux, « Filière coton, émergence des organisations de producteurs et transformations territoriales au Mali et au Burkina Faso », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 220 | Octobre-Décembre 2002, mis en ligne le 13 février 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/961> ; DOI : 10.4000/com.961

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Tous droits réservés

Filière coton, émergence des organisations de producteurs et transformations territoriales au Mali et au Burkina Faso

Alain Bonnassieux

- 1 L'essor des filières coton dans le sud du Mali et l'ouest du Burkina Faso a contribué à des changements multiples dans les relations entre les sociétés paysannes et les territoires. Les organisations paysannes ont exercé une influence importante sur ces mutations. Depuis une décennie, elles jouent un rôle croissant dans la gestion des filières coton et les grandes organisations de producteurs participent actuellement aux principales décisions qui orientent les filières. Ces évolutions suscitent plusieurs questions. Quelle est l'autonomie des organisations de producteurs par rapport aux sociétés cotonnières, aux Etats et aux agences de coopération. Quelle est leur représentativité au sein du monde rural ? Quelle place le développement des territoires occupe-t-il dans les déterminants de leur stratégie ?
- 2 L'ouest du Burkina Faso et le sud du Mali ont connu des évolutions organisationnelles contrastées. La comparaison des processus dans les deux régions rend compte de la diversité des interactions entre les dynamiques sociales, institutionnelles et environnementales et de leur incidence sur le développement des filières coton.
- 3 La progression du coton est un phénomène récent au Mali comme au Burkina Faso. La culture s'est étendue après 1960 et particulièrement lors des années 1970. Du fait de l'augmentation rapide des productions, le Mali est devenu le 1^{er} producteur d'Afrique subsaharienne au début des années 1990 et le Burkina Faso s'est hissé au 3^{ème} rang en 1998.
- 4 L'expansion des filières, au cours d'une première phase, des années 1960 jusqu'à 1985 a été rendue possible par une convergence des stratégies des acteurs impliqués dans la production cotonnière. Les Etats, les sociétés cotonnières ainsi que leurs partenaires

étrangers ont entrepris une politique volontariste de développement de cette production. Elle s'est caractérisée par la création de filières intégrées. Les producteurs bénéficiaient de conditions favorables d'accès aux intrants et équipements et vendaient leurs productions à un prix garanti. Des moyens importants ont été débloqués pour promouvoir la recherche et développer la vulgarisation afin d'améliorer les techniques de production.

- 5 Les paysans ont adhéré en majorité à cette culture parce qu'elle leur permettait d'accéder à des revenus dans un environnement faiblement monétarisé et dans un contexte de prix favorables sur le marché international. La disponibilité des réserves foncières permettant une extension des superficies cultivées en coton et en maïs, et la bonne pluviométrie ont également constitué des facteurs incitatifs. La conjugaison des facteurs liés à l'encadrement et aux conditions environnementales a provoqué une hausse importante des rendements cotonniers.
- 6 La progression de la culture du coton a entraîné des changements considérables au niveau des territoires
- 7 Il y a eu une transformation des systèmes de production marquée par une intensification. Le recours à des intrants s'est étendu et il y a une diffusion importante de la culture attelée. L'expansion du coton et de la culture attelée s'est accompagnée d'une progression importante de la production céréalière, notamment de maïs et à un degré moindre de l'élevage. Les zones de production cotonnière sont devenues les premières régions de production céréalière.
- 8 Ces changements ont eu des répercussions fortes sur les caractéristiques des exploitations. Le besoin d'accéder aux revenus du coton a entraîné une fragmentation des grandes exploitations en unités plus petites. Les disparités entre les exploitations se sont accrues (Tersiguel, 1995). Une minorité d'exploitations bien équipées, avec une production importante de coton et de céréales sur de grandes superficies, s'est constituée. De nombreuses exploitations partiellement équipées ont fait du coton et des céréales sur des superficies plus réduites avec des niveaux de production inférieurs. Enfin, les petites exploitations très peu équipées sont restées axées sur une production vivrière d'autosubsistance.
- 9 La forte expansion des superficies cultivées a entraîné une modification des terroirs. Le développement des défrichements a provoqué une réduction très forte des jachères et du couvert arboré. Cela a amplifié l'érosion éolienne et hydrique. Les sols se sont dégradés, surtout dans les zones anciennement exploitées. Dans plusieurs régions, le maintien de la fertilité des sols n'est plus assuré.
- 10 L'augmentation de la population, liée à la croissance naturelle et à l'immigration, a accru la pression sur les ressources naturelles. Elle a été amplifiée aussi par les stratégies pour accéder à la terre. La culture attelée a souvent été utilisée par les groupes autochtones pour étendre les superficies cultivées et s'approprier des réserves foncières en prévision d'une future saturation du milieu. Les migrants, confrontés à une forte insécurité foncière limitant les possibilités d'aménagement sur les parcelles, ont en général mis en œuvre des pratiques très extensives.
- 11 Ces problèmes ont été particulièrement ressentis dans l'ouest du Burkina Faso. La migration mossi y a été très importante à cause de la saturation des régions de départ et de la dégradation de leur potentiel agricole. Il en est résulté un changement de l'identité ethnique des territoires qui a créé un climat de tensions latentes entre les communautés.

Au Mali, la venue de migrants originaires de zones en crise, par exemple du massif dogon, n'a pas eu la même ampleur que dans l'ouest du Burkina. Elle a été en partie compensée par la perpétuation de courants migratoires du sud du Mali vers la Côte d'Ivoire (Raynaud *et al*, 1997). Par contre, dans les deux régions, la concurrence entre éleveurs et agriculteurs s'est accrue à cause de l'extension des surfaces consacrées au coton et de la compétition pour l'utilisation des résidus des récoltes.

- 12 La diffusion des revenus du coton a permis à une grande partie des populations du sud du Mali ou de l'ouest du Burkina de disposer de revenus nettement supérieurs à ceux des agriculteurs des autres régions. Mais la disparité des revenus entre les grands producteurs, la majorité de producteurs partiellement équipés et surtout les petits producteurs s'est fortement accrue. De nombreux jeunes, à cause de problèmes liés au partage des ressources du coton au sein de l'exploitation, ont créé leur propre unité de production. L'autonomie des femmes, contraintes de consacrer une plus grande partie de leur temps de travail dans les champs collectifs, notamment pour les activités de sarclage et de récolte, s'est souvent réduite.
- 13 Les différences qui se sont creusées entre les agriculteurs transparaissent dans l'habitat. Dans de nombreux villages, des grandes maisons en parpaings avec une toiture en tôle, sur laquelle se dresse parfois une antenne de télévision, côtoient les vieilles constructions en banco. L'argent du coton a permis à de nombreuses localités d'avoir des infrastructures administratives et sociales, et à certaines d'être mieux dotées que les quartiers périphériques des grandes villes. Le commerce s'est développé, ainsi que les activités artisanales induites par l'essor du coton. Des gros bourgs ruraux ont pris de l'importance avec l'installation des usines d'égrenage. Le réseau de communications s'est étoffé avec la construction de routes et de pistes par l'Etat et les sociétés cotonnières. La mobilité des paysans s'est accrue avec le développement des transports : taxis-brousse, mobylettes. Ces changements ont réduit la distance entre villes et campagnes tant sur le plan de l'espace que celui des modes de consommation.
- 14 Les nouvelles organisations paysannes ont joué un rôle important dans ces processus de changement. Un réseau dense d'associations villageoises au Mali et de groupements villageois au Burkina Faso est créé dans les années 1970 par les appareils d'encadrement pour promouvoir la culture du coton.
- 15 A l'origine, ces groupements disposent d'une autonomie très réduite par rapport aux appareils d'encadrement. Ceux-ci assurent l'essentiel des fonctions de fourniture d'intrants, de récupération des crédits et de commercialisation du coton. Les agriculteurs sont contraints d'adhérer à ces groupements pour accéder aux facteurs de production accordés à crédit. Les organisations paysannes sont aussi des lieux de diffusion des actions de vulgarisation.
- 16 La question de la récupération des revenus liés à la collecte et la commercialisation primaire du coton va accroître l'ancrage territorial de ces associations. Le souci des bailleurs de fonds, perceptible dès le début des années 1980, de réduire le coût d'un réseau de vulgarisation dense et parfois peu efficace, conduit à alléger les appareils d'encadrement. La contestation par les paysans des pratiques frauduleuses d'une partie des agents de terrain lors de la pesée des produits renforce ce mouvement. Des producteurs choisis par les groupements sont responsabilisés pour la tenue de marchés autogérés. La perception de frais de marché en compensation des services rendus par les équipes villageoises procure des ressources importantes aux groupements. Elles sont en grande partie réinvesties dans la réalisation d'équipements communautaires : magasins

de stockage, puits, centres de santé, centres d'alphabétisation. En l'absence de collectivité susceptible de mobiliser autant de ressources sur le plan local, les organisations paysannes sont amenées à exercer un rôle important dans le développement local des villages.

- 17 L'extension des fonctions des organisations paysannes contribue à l'émergence de nouveaux acteurs au sein du monde rural, notamment des jeunes producteurs lettrés, ouverts à l'innovation technique. Les processus d'éducation, notamment d'alphabétisation fonctionnelle exercent un rôle clé dans ces dynamiques. Cela apparaît particulièrement au Mali où la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) lie le transfert de fonctions aux Associations Villageoises (AV) à l'existence d'un noyau de paysans alphabétisés. Des paysans lettrés, plus disponibles et plus compétents pour effectuer des tâches de gestion que les notables traditionnels, acquièrent un pouvoir important dans les organisations. L'implication des jeunes gens dans des projets associatifs impulsés de l'extérieur affaiblit le pouvoir des aînés, traditionnellement prééminent dans les sociétés locales sénoufo, minianka, bobo ou bwa (Jonckers, 1994).
- 18 Les tensions pour l'accès aux postes de responsabilité sont accrues par les problèmes de gestion des ressources récupérées par les organisations paysannes. Les malversations qui se produisent fragilisent les groupements. Mais la pesanteur des structures traditionnelles de pouvoir fait que leurs auteurs sont rarement dénoncés.
- 19 A partir de 1985, alors que l'expansion des filières coton se ralentit suite à la baisse des prix sur le marché international, le rôle des organisations paysannes s'accroît encore sur le plan local. Pour remédier aux difficultés financières des sociétés cotonnières et des Etats, les bailleurs de fonds et les institutions financières internationales contraignent, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel, les gouvernements à limiter les subventions aux intrants, à alléger les appareils de vulgarisation, à recentrer les fonctions des sociétés cotonnières sur le développement des filières coton.
- 20 La réduction des missions des acteurs publics se traduit par une extension des fonctions des organisations de producteurs. Cette évolution a lieu dans un contexte de baisse des revenus du coton, évaluée à 1/3 du milieu des années 1980 au début des années 1990 (Devèze, 1996).
- 21 Au Mali, l'effort de formation entrepris par la CMDT et les AV permet à des équipes techniques de paysans d'effectuer des tâches de vulgarisation dévolues jusque-là à l'encadrement. Le fait que les AV s'insèrent dans des milieux assez homogènes sur le plan ethnique contribue à leur stabilité. A cause de ces facteurs et d'une organisation efficace de la filière, au sein de laquelle la CMDT joue le rôle d'opérateur central, le Mali devient au début des années 1990 le premier producteur de coton en Afrique subsaharienne.
- 22 Au cours de cette période, au Burkina Faso, les organisations paysannes sont beaucoup plus affectées par les difficultés des filières coton et la diminution des marges des producteurs qu'elles provoquent. Plusieurs causes expliquent cette fragilité. La cohésion des groupements villageois est plus faible sur le plan social que dans le sud du Mali, à cause d'une implantation dans des villages de taille souvent importante, où cohabitent des communautés autochtones et immigrées entre lesquelles existent des tensions. La formation des membres des Groupements Villageois (GV) n'a pas été aussi développée que dans les AV. Plusieurs structures, services de l'agriculture, SOFITEX¹, sont en charge de la filière sans coordination suffisante de leurs interventions.

- 23 Les dysfonctionnements du système de caution solidaire, contraignant les bons producteurs à payer les dettes des producteurs insolvables, provoquent l'éclatement d'un nombre croissant de GV. Les conflits entre groupes d'adhérents autour de l'utilisation des ressources collectives pour la création d'infrastructures renforcent ces processus de fragmentation. La forte diminution des prix du coton en 1992-93 aggrave l'endettement des organisations paysannes et entraîne une chute de la production cotonnière.
- 24 L'évolution engagée au milieu des années 1980, caractérisée par un accroissement du rôle des organisations paysannes, s'accélère à partir de 1990, sous l'effet de plusieurs facteurs : crise des Etats et remise en cause de leur prééminence dans l'organisation des politiques de développement par les bailleurs de fonds, avènement du pluralisme politique, stagnation des prix du coton et augmentation des prix des intrants entraînant une réduction des marges des producteurs et aggravant leurs problèmes d'endettement.
- 25 Mais, compte-tenu de la spécificité des évolutions des organisations sur le plan régional et des changements socio-politiques au Mali et au Burkina Faso, les processus qui vont aboutir à l'émergence d'organisations de producteurs d'envergure régionale, puis nationale, vont être très différents.
- 26 Au Mali, la consolidation du rôle des AV sur le plan local, la constitution d'une élite paysanne dans le cadre du transfert d'activités, est à l'origine d'une dynamique ascendante qui favorise la création d'organisations faïtières. En 1990, une concertation informelle se réalise entre les AV de la région de Koutiala au sujet des modalités de récupération des crédits par la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) (Devèze, op. cit). Elle s'étend ensuite à un plus un grand nombre d'AV autour des problèmes posés par la faiblesse du prix du coton, les mauvaises conditions d'approvisionnement en aliment du bétail. Sur cette base, un forum se forme en 1991 à partir d'une coordination d'AV, pour faire aboutir les doléances des paysans de la zone Mali Sud. Les secrétaires d'AV, qui occupent une place de premier plan dans les fonctions transférées aux AV, ont un rôle central dans cette évolution. Ce mouvement s'appuie sur une tradition revendicative. Déjà en 1981, il y avait eu des conflits importants, entre les organisations locales de producteurs et la CMDT, remettant en cause les pratiques autoritaires des agents chargés de la collecte et de la pesée du coton (Signaba, 2000).
- 27 Le changement du contexte politique favorise l'émergence d'un mouvement paysan. La chute en 1991 du régime autoritaire de Moussa Traoré est suivie de l'avènement du pluralisme sur le plan politique et syndical. Confrontée à un Etat affaibli, la coordination des AV menace d'organiser une grève des semis s'il n'y a pas d'augmentation du prix du coton et d'amélioration des conditions d'approvisionnement en aliments du bétail pour les animaux de trait. Compte-tenu de l'importance du coton dans l'économie du pays, 2,5 millions de paysans concernés et 60% des exportations, le gouvernement donne une suite favorable aux doléances des paysans. Et la coordination des AV se transforme en syndicat des producteurs de coton et de vivriers en 1992.
- 28 Ensuite, les revendications du syndicat des producteurs de coton et de vivriers (SYCOV) s'élargissent et portent sur la participation des organisations paysannes aux grandes orientations de la filière. Jusqu'à cette période, les décisions stratégiques concernant la filière étaient prises seulement par l'Etat et la CMDT : détermination du prix du coton en fonction de sa qualité, modalités d'approvisionnement en intrants, répartition des bénéfices de la filière.

- 29 A partir de 1994, le SYCOV est signataire du contrat-plan qui organise les activités de la filière pour une période de 4 ans. Ce changement lui permet de participer aux appels d'offre, à la fixation des prix des intrants, à la programmation de la collecte, à la détermination des critères de classement du coton, à l'établissement des quotas de production, et d'intervenir sur la répartition des bénéfices de la filière.
- 30 Pour beaucoup d'observateurs, tant nationaux qu'étrangers, la participation du SYCOV à la l'organisation de la filière coton marque la fin d'une époque où l'Etat et les sociétés cotonnières imposaient leur point de vue à l'ensemble des acteurs. Dans les autres zones de production cotonnière, les acteurs institutionnels et paysans prennent acte de ces évolutions ; mais ils mettent en œuvre des stratégies pour impulser des changements sur le plan local en mesure d'orienter les mutations organisationnelles en fonction de leurs intérêts.
- 31 Au Burkina, le processus qui aboutit à la participation en 1998 des organisations paysannes à la détermination des grandes orientations de la filière coton est très différent de celui du Mali.
- 32 Lors de la crise des années 1990, des organisations locales de producteurs, en partie comme cela s'était produit au Mali, se regroupent pour obtenir de meilleures conditions de commercialisation du coton auprès de la SOFITEX. Des groupements villageois forment de manière autonome des Unions départementales de producteurs avec des producteurs de plusieurs filières. En 1994, les représentants de 100 organisations paysannes réunies à Dédougou, au cœur de la zone cotonnière contestent la faible importance accordée aux mouvements paysans dans la définition des politiques de développement rural et demandent à être associés pleinement à la gestion des filières. Ensuite, une Fédération Nationale des Organisations de Producteurs (la FENOP) est constituée, avec des positions revendicatives qui inquiètent la SOFITEX.
- 33 Pour relancer la production cotonnière, la SOFITEX, avec l'appui des structures décentralisées du Ministère de l'Agriculture et des bailleurs de fonds, suscite la création de groupements de producteurs de coton, qui ne sont pas constitués sur les mêmes bases que les GV sur lesquels s'appuie la FENOP.
- 34 Ces Groupements de Producteurs de Coton (GPC) sont structurés autour de la filière coton alors que les GV ont une approche multifilières.
- 35 Chaque GPC regroupe un nombre réduit de producteurs qui se connaissent pour permettre une meilleure gestion de la caution solidaire et veiller à l'utilisation sur les parcelles de coton des intrants octroyés à crédit. Dans la plupart des villages, plusieurs GPC se créent. Les GV subsistent, mais leurs capacités sont réduites sur le plan financier et leurs liens avec les GPC sont mal définis. Des Unions départementales et provinciales de producteurs de coton sont ensuite constituées à partir des GPC. Un projet de professionnalisation des organisations cotonnières financé par l'Agence Française de Développement (AFD) est mis en œuvre. Celles-ci bénéficient de formations en alphabétisation, gestion et organisation coopérative. Des conseillers en gestion sont recrutés par les Unions départementales de GPC avec l'appui du projet.
- 36 L'effort de restructuration entrepris par la SOFITEX est finalisé en 1998 par la création d'une Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina (UNPCB). A la direction de l'UNPCB, figurent des leaders paysans modérés, qui ont quitté la FENOP et sont favorables à une gestion concertée de la filière. Celle-ci se matérialise fin 1998 par un accord interprofessionnel de consolidation de la filière coton.

- 37 A la fin des années 1990, les grandes organisations de producteurs semblent occuper une place de premier plan sur la scène du développement (Berthomé, 2000). Mais les stratégies mises en œuvre par les autres acteurs institutionnels pour organiser les filières posent le problème de l'autonomie des mouvements paysans
- 38 La participation à partir de 1994 du SYCOV au contrat-plan de la filière coton permet de faire entendre le point de vue des paysans. Leur marge dans les bénéfices de la filière progresse de 25 à 35%. Ces évolutions se produisent alors que la dévaluation du franc CFA de 1994 rend le coton plus compétitif à une période de cours élevés sur le marché international. La production malienne augmente nettement et atteint le niveau record de 520 000 tonnes lors de la campagne 1997-98. Mais, lorsque en 1998 la conjoncture se renverse, les relations entre le SYCOV et la CMDT se dégradent à cause des problèmes de fixation du prix du coton. Les paysans de la région de Koutiala, mécontents du prix proposé, bloquent la commercialisation du coton. Les relations entre le syndicat et la CMDT piétinent pour l'établissement d'un contrat-plan pour la période 1999-2002. En 2000, dans un contexte d'endettement élevé des producteurs et des AV, elles se dégradent encore plus lorsque le prix communiqué par la CMDT est inférieur à ce qui était prévu. La dilapidation du fonds de stabilisation censé amortir les déficits de la filière, sans justification claire de son utilisation par la CMDT, accroît la tension. En réaction, dans plusieurs régions, les paysans décident de ne plus semer de coton, ce qui est une cause de la baisse de près de 50% de la production.
- 39 En fait, les tensions qui se développent entre le SYCOV et la CMDT sur un fond de dégradation de la filière coton ne sont pas nouvelles. La société cotonnière, l'Etat malien, les agences de coopération et la CFDT qui possède 1/3 des actions de la CMDT, semblent toujours avoir été très réservés vis-à-vis de l'orientation syndicale du SYCOV. Bien qu'il les ait sollicités, celui-ci n'a jamais reçu les concours financiers et techniques qui auraient consolidé son autonomie. Les cotisations des adhérents et les quelques appuis que reçoit le SYCOV ne sont pas suffisants pour lui permettre d'accomplir ses missions. Un projet a été mis en place en 1992, sur financement de la Coopération française, pour renforcer les capacités de gestion des AV. Mais le SYCOV n'a pas été impliqué dans sa réalisation. La Banque mondiale, dans le cadre d'un projet de restructuration de la filière, a proposé en 1999 une refonte des organisations de producteurs, avec des AV disposant d'un statut légal et des organisations de types intermédiaires qui disposeraient de moyens et dont la représentativité serait reconnue. Ce projet, auquel la CMDT serait favorable, aurait pour conséquence de reléguer le SYCOV à un rôle purement syndical. Or celui-ci est déjà affaibli par des dissensions entre des courants modérés et contestataires, suite au renouvellement de ses instances de direction en 1998.
- 40 Au Burkina Faso, où les producteurs de coton se sont structurés sur la base d'un schéma conçu par la SOFITEX et les bailleurs de fonds, les relations entre l'UNPCB et la société cotonnière, sont moins conflictuelles.
- 41 L'UNPCB est partie prenante, dès sa création, du comité de gestion de la filière coton. L'Etat lui cède 30% de ses parts dans le capital de la SOFITEX. L'UNPCB occupe une place de premier plan dans le pilotage du projet d'appui aux organisations paysannes de la zone cotonnière. Du fait de sa position, l'organisation nationale des producteurs de coton dispose désormais d'un siège, de matériels, de personnel et de moyens financiers issus de la filière et des bailleurs de fonds qui la soutiennent. Les organisations de niveau intermédiaire aux échelons provincial et départemental acquièrent aussi des moyens qui leur permettent de salarier des conseillers en gestion².

- 42 Les dirigeants de l'UNPCB tirent parti de cette situation pour obtenir, dans un contexte de dégradation des cours, une stabilisation du prix du coton pour 3 ans et la possibilité d'utiliser les revenus du coton en fonction des choix définis par les organisations. Au préalable, les paysans avaient déjà obtenu une hausse substantielle du prix du coton, une baisse des prix des intrants, ainsi qu'une annulation d'une partie des dettes vis-à-vis de la SOFITEX et de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA). La primauté accordée à l'UNPCB dans la représentation des producteurs de coton réduit l'influence d'organisations plus revendicatives telles que la FENOP. La commission coton de la FENOP ne fait pas partie des interlocuteurs reconnus par la SOFITEX.
- 43 Les évolutions différenciées au Mali et au Burkina Faso montrent que les sociétés cotonnières et leurs partenaires se méfient des grandes organisations de producteurs qui mettent en avant des visées syndicales et privilégient une perception fonctionnelle de leur rôle. Celles-ci doivent contribuer à la structuration du milieu rural et être surtout des partenaires techniques efficaces pour la co-gestion des filières. L'attitude des acteurs institutionnels s'inscrit dans le prolongement de pratiques anciennes, qui consistent à organiser le monde rural pour améliorer le fonctionnement des filières les plus rentables. Dans un contexte de retrait contraint de l'Etat, la capacité des organisations de producteurs à assumer des fonctions de plus en plus larges est primordiale pour la sécurité des filières. Cela explique l'insistance mise sur les projets de professionnalisation des organisations paysannes et l'importance des moyens qui leur sont attribués.
- 44 Ces projets portent sur l'amélioration des compétences des responsables paysans pour que les fonctions transférées aux organisations soient correctement assurées : suivi des approvisionnements en intrants, contrôle de leur utilisation sur les parcelles de coton pour limiter des détournements vers le vivrier, remboursement des crédits. La bonne gestion de ces activités doit permettre d'optimiser le fonctionnement de la filière avec des coûts d'encadrement réduits. En effet, les organisations paysannes prennent en charge une part croissante des nouveaux dispositifs de gestion en payant notamment les conseillers en gestion qui suivent la tenue de leur comptabilité.
- 45 La stratégie des organisations de producteurs est plus large que celle des acteurs institutionnels, dans la mesure où elle est centrée sur la question centrale de la rémunération des agriculteurs des zones cotonnières après paiement du coton. Bien que les méthodes utilisées pour obtenir gain de cause varient en fonction des contextes, les doléances portent en priorité sur l'augmentation du prix d'achat du coton, l'amélioration des conditions d'approvisionnement en intrants et la réduction de l'endettement. Le fait que la majorité des adhérents des organisations soit formée de petits producteurs qui retirent des revenus réduits de la culture du coton explique cette attitude. Les marges perçues après le remboursement des intrants sont faibles. Cela entraîne une rémunération insuffisante et inégale des acteurs de la production, qui fragilise les exploitations et contribue à leur morcellement.
- 46 Le dynamisme des grandes organisations paysannes est fortement tributaire du coton. Le rôle des autres spéculations dans l'équilibre des exploitations est peu pris en compte. Cette dépendance est un facteur d'incertitude pour leur devenir dans un contexte de fluctuations importantes des cours sur les marchés internationaux et de détérioration des conditions de production dans certaines zones. Le coton demeure une culture rentable pour la minorité de producteurs qui disposent de surfaces importantes, d'un bon niveau d'équipement, ont accès à la main d'œuvre et suivent les itinéraires techniques recommandés. Ils obtiennent des rendements élevés, souvent supérieurs à 2 tonnes/ha, et

commercialisent des quantités importantes. Leurs gains se cumulent avec la vente d'excédents céréaliers, d'autres produits et des revenus d'activités d'élevage. Cette catégorie de producteurs est bien représentée dans les instances dirigeantes des organisations faîtières, notamment à l'UNPCB. Par contre, la culture du coton est aléatoire pour la majorité des producteurs qui ont un équipement incomplet, cultivent le coton sur des surfaces réduites avec des doses d'intrants souvent insuffisantes. Ils ont des rendements d'à peine 1 tonne/ha, qui permettent difficilement de couvrir leurs charges. En cas de stagnation du prix du coton et de hausse des intrants, ils éprouvent des difficultés à rembourser les crédits en intrants et équipement. C'est pourquoi, ils ont tendance à réduire les doses d'intrants utilisées, ce qui appauvrit les sols. Mais ils ont peu d'alternatives pour obtenir des revenus en dehors du coton. L'essentiel des appuis va au coton et les marchés vivriers ne sont pas régulés.

- 47 La mobilisation des ressources pour des investissements au profit de la collectivité se fait plus difficilement à cause de l'émiettement croissant des groupements organisés autour du coton et de leur coordination insuffisante. La prise en charge des dispositifs d'appui en matière d'organisation et de gestion réduit aussi les capacités des organisations à s'investir dans ce domaine. Cela pose un problème à une période où les communautés villageoises sont en quête de moyens pour le développement local.
- 48 Les incertitudes concernant le développement de la culture cotonnière sont aggravées par la dégradation des sols dans les zones anciennement exploitées. L'essor spectaculaire de la production cotonnière après la dévaluation du franc CFA est due bien plus à l'extension des superficies qu'à l'augmentation des rendements. Au Mali, lorsque la production a dépassé les 500 000 t en 1998, les superficies emblavées ont augmenté de 19% alors que le rendement moyen se stabilisait à 1 080 kg/ha³. Au Burkina Faso, l'augmentation rapide des tonnages récoltés, 334 000 t en 1998, est liée en grande partie à l'extension des surfaces cultivées dans le bassin cotonnier et dans les nouvelles zones du sud-ouest et de l'est. Au Mali, dans les vieux bassins cotonniers, autour de Koutiala et de Fana, on constate un effondrement de la fertilité des sols avec des rendements entre 400 et 1000 kg/ha. Dans la province du Mouhoun au Burkina Faso, un nombre croissant de producteurs délaissent le coton au profit du maïs, parce que leurs marges se réduisent et que les méthodes de culture du coton utilisées fatiguent les sols. La production cotonnière s'est accrue en puisant dans les réserves des sols, sans que ceux-ci soient reconstitués par un apport suffisant de fumure minérale et organique. Les difficultés provoquées par la baisse des rendements, sont amplifiées par les dégâts causés par une pression parasitaire forte que les traitements phyto-sanitaires n'ont guère pu enrayer.
- 49 Le problème du renouvellement de la fertilité des sols se pose avec acuité dans l'ouest du Burkina et le sud du Mali. Mais cette question n'occupe pas une place de premier plan dans les stratégies des organisations de producteurs comme dans celles des sociétés cotonnières et de leurs partenaires. Au niveau des acteurs paysans, plusieurs facteurs limitent l'attention qui est portée à ces questions. Bien qu'il y ait une prise de conscience des phénomènes de dégradation des sols, des potentialités subsistent pour étendre les cultures. La poursuite des activités agricoles n'impose pas encore des actions énergiques de restauration des sols comme dans les zones sahéliennes voisines. La cherté des engrais, les difficultés à produire de la fumure organique, le coût des équipements pour la transporter limitent le développement de pratiques intensives. Le contrôle de l'accès à la terre par les autorités traditionnelles, les lignages autochtones ne facilite pas la mise en œuvre d'actions anti-érosives. Les travaux d'aménagement, effectués par les immigrés ou

même les jeunes autochtones qui ont créé une exploitation, sont souvent perçus par les propriétaires coutumiers, les chefs de familles élargies comme une tentative d'appropriation de terres concédées à titre temporaire.

- 50 Les difficultés de gestion des filières coton consécutives à la baisse des prix sur le marché international, ont conduit depuis une décennie les sociétés cotonnières et leurs partenaires étatiques à recentrer leurs missions sur la gestion des filières cotonnières. Aussi, les ressources allouées aux programmes de maintien de la fertilité des sols et à la formation des paysans dans ce domaine sont réduites. Dans le cadre d'une privatisation de l'organisation des filières préconisée par les institutions financières internationales, il est encore moins probable que ces problèmes soient pris en compte. Pourtant, l'attention portée à la préservation du potentiel productif des territoires conditionne en large partie la pérennisation des filières coton.

BIBLIOGRAPHIE

BERTHOMÉ J., 2000. - Les organisations paysannes sur la scène du développement. *Grain de sel - Inter-Réseaux Développement Rural*, n°14, mars, p. 30-32

DEVÈZE J.C., 1996. - *Le réveil des campagnes africaines*. Karthala, Paris, 248 p.

JONCKERS D., 1994 - Le mythe d'une tradition communautaire villageoise dans la zone Mali-Sud. In : Lavigne-Delville Ph. et Jacob J.P. - *Les Associations paysannes en Afrique*. Karthala, Paris, p. 121-134

RAYNAUT CL. *et al*, 1997 - *Sahels, diversité des relations société nature*. Karthala, Paris, 432 p.

SIGNABA FADJIGUI, 2000 - Le front des paysans de Mali-sud. *Grain de Sel*, n°15, juillet, p.6

TERSIGUEL PH., 1995 - *La modernisation de l'agriculture cotonnière au Burkina Faso*. Editions de l'ORSTOM, Paris, 280 p.

NOTES

- 1.- Société Burkinabè des Fibres Textiles
- 2.- L'écho des cotonniers, février 1999 (CIEPAC, Montpellier)
- 3.- L'écho des cotonniers, juin 1998 (CIEPAC, Montpellier)

RÉSUMÉS

Au Mali et au Burkina Faso, le rôle des organisations paysannes s'est accru dans les aires cotonnières pendant la dernière décennie. Des groupements et associations créés à l'origine sur une base villageoise se sont restructurés pour constituer de puissantes organisations fédératives qui participent à la gestion des filières coton. Cette évolution est en partie liée à l'évolution des politiques publiques. Elles ont contribué à la réduction de la place de l'Etat dans le développement avec la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel. Mais les dynamiques sociales au niveau local ont exercé aussi une influence importante sur ces mutations. Ainsi l'émergence d'organisations au niveau régional et national est due à l'affirmation d'un mouvement paysan au Mali et d'une élite paysanne fortement intégrée au marché au Burkina Faso. Cette expansion traduit la volonté de beaucoup de paysans d'être associés aux politiques de développement rural. L'arrivée sur le devant de la scène du développement de nouveaux acteurs pose le problème de la place de l'Etat et des institutions de la coopération internationale. L'analyse des évolutions montre qu'il faut s'interroger sur la portée du retrait des acteurs institutionnels dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement. L'autonomie des principales organisations fédératives est souvent réduite et leurs bases sont fragiles. L'appui des bailleurs de fonds et l'intérêt que leur porte l'Etat s'avèrent souvent déterminants pour les consolider. Le processus d'expansion des organisations paysannes s'inscrit dans un contexte d'incertitude marqué par la fluctuation des cours du coton, la baisse de la fertilité des sols et l'indétermination des stratégies d'une bonne partie des producteurs.

Cotton channels, emergence of farmers' organizations and territorial changes in Mali and Burkina Faso - In Mali and Burkina Faso, the role of farmers' organizations has become increasingly important in the cotton areas in the last ten years. Village associations have restructured themselves to form powerful organizations which are involved in the management of the cotton channel. This evolution is partly linked with the evolution of public policies. They have contributed to the reducing of the role of the state - regarding development, by implementing structural adjustment programs. But local mutations have also taken an important part in influencing these mutations. The emergence of regional and national organizations thus results from the affirmation of a farmers' movement in Mali and of an elite of farmers strongly integrated in the market in Burkina Faso. This expansion is a consequence of the will of a lot of farmers to be associated with rural development policies. The coming of new important actors in the development processes raises the issue of the role of the state and of the institutions of international cooperation. The analysis of the evolutions shows that we have to think about the impact of the withdrawal of institutional actors in the definition and implementation of development policies. The autonomy of the main federal organizations is often reduced and they have fragile foundations. The support of sponsors and the state's interest in them often turns out to be a decisive factor in order to strengthen them. The process of expansion of farmers' organizations fits in a context of uncertainty marked by the fluctuation of the prices of cotton, the loss of soil fertility and the vagueness of the strategies of many producers.

INDEX

Mots-clés : Burkina Faso, cogestion des filières, incertitudes, Mali, organisation paysanne, repositionnement des acteurs, stratégies

Keywords : joint management of the sectors, peasant organizations, redefined position of the participants, strategy, uncertainty

AUTEUR

ALAIN BONNASSIEUX

Laboratoire Dynamiques rurales, Université de Toulouse Mirail